



BULLETIN MUNICIPAL

Conseil municipal du 24 Février 2015

DRU/JGR

1- Comptes administratifs 2014

Le conseil a adopté à l'unanimité les comptes administratifs 2014 lors du conseil municipal du 24/02/2015 :

CCAS : résultat de clôture avec un excédent de **3 887 €**

Assainissement :

Exploitation : résultat de clôture avec un excédent de **21 771,10 €**

Investissement : résultat de clôture avec un déficit de **1 361,22 €**

Avec solde d'exécution cumulé (2013 + 2014) de 74 466,27

Commune :

Exploitation : résultat de clôture avec un excédent de **137 067,87 €**

Investissement : résultat de clôture avec un déficit de **43 978,20 €**

Avec solde d'exécution cumulé (2013 + 2014) positif de 474 319.81 €

2- Ecoles / TAP :

Le conseil d'école a eu lieu le 29 Janvier 2015 à Joyeux. L'association de la cantine a mis en avant le fait que certains élèves perturbent les repas et souhaitent avertir les parents par les cahiers de liaison. Une assemblée générale de l'association de cantine se tiendra courant mars 2015.

Dans l'ensemble les parents et le corps enseignant sont satisfaits de l'organisation des TAP. Un sondage sera fait auprès de toutes les familles pour obtenir des avis complémentaires.

La fibre optique a été installée à l'école ainsi qu'au local des pompiers.

3- Communiqué :

Seriez-Vous intéressés par **Une Micro-crèche parentale à St Eloi ?**

Une crèche parentale regroupe des parents qui désire s'investir dans le fonctionnement du lieu d'accueil de leurs enfants (Sous forme d'association), en coopération avec une équipe de professionnels de la petite enfance (qui dirige la structure et accueille les enfants).

Si ce projet vous intéresse en tant que parent, merci de répondre à notre enquête de besoins sur le site : <http://crechesteloi.blogspot.fr>

Pour toutes questions : Creche.st.eloi@gmail.com 07 60 07 24 71

- **Le 25 avril 2015** de 9h à 18 h journée « Portes Ouvertes » « Les mains de Vérone » (Massages bien-être) et produits « Frederic M » aura lieu au domicile de Mme COSTA 265 Ch. des platières, la TERNIERE, FARAMANS.
- Les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 Mars 2015 – le bureau de vote se tiendra de 8h à 18h.

Les nouveaux inscrits recevront dans quelques jours par courrier leur carte d'électeur.

- Le nettoyage de printemps a été repoussé au 12 avril pour raison électorale – le rendez-vous aura lieu à 9H – Salle de réunion.

4- OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Communauté de Communes de la plaine de l'Ain

L'opération a été lancée début 2015 pour 3 Années :

Les élus de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain ont souhaité lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur leur territoire afin d'encourager la réhabilitation du patrimoine bâti selon quatre axes d'action :

- les travaux d'économie d'énergie,
- les travaux d'adaptation au handicap et à la vieillesse,
- les travaux d'amélioration des logements dégradés,
- la création d'une offre locative de qualité et à loyers maîtrisés.

Cette opération permet aux propriétaires occupants ou propriétaires de logements destinés à la location (déjà loués, ou vacants), d'obtenir, sous certaines conditions, des aides pour la réalisation de travaux d'amélioration.

La Communauté de Communes a fait appel à H&D Centre Est pour mener à bien ce suivi animation d'OPAH. Il est chargé d'informer, de conseiller et d'assister gratuitement les propriétaires pour l'étude administrative, technique et financière de leurs projets de réhabilitation.

Pour pouvoir bénéficier de ces subventions, certaines conditions sont à respecter et dans tous les cas, les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier auprès de l'Agence Nationale à l'Amélioration de l'Habitat.

En fonction des projets les subventions peuvent aller de 25 % à 65 % des travaux subventionnables, auxquelles des primes peuvent être ajoutées.

Alors n'hésitez plus : venez-vous renseigner lors des permanences locales

AMBERIEU-EN-BUGEY : 1er mercredi de chaque mois de 10h à 12h dans les locaux du CLIC, 62 Avenue du Général Sarrail.

LAGNIEU : 2ème lundi de chaque mois de 10h à 12h en Mairie.

MEXIMIEUX : 3ème mercredi de chaque mois de 10h à 12h, Salle 3 du Centre Socio-Culturel, rue du Ban Thévenin.

H & D Centre Est : Numéro vert (gratuit) : 0 800 880 531